

CONCLUSIONS

Conférence sur le thème "Éducation et emploi des jeunes dans le cadre de la stratégie Europe 2020", organisée conjointement par le groupe III du CESE, le Conseil économique et social bulgare, le ministère bulgare du travail et de la politique sociale et la représentation de la Commission européenne en Bulgarie

Sofia, Bulgarie, le 8 juin 2012

L'éducation doit faire preuve d'efficacité pour parvenir à un degré élevé d'excellence et d'égalité pour relever le niveau général des connaissances et des qualifications. La stratégie Europe 2020 a défini les principaux indicateurs en matière d'éducation, qui prévoient notamment que:

- la moyenne des jeunes quittant prématurément l'école ne doit pas dépasser 10 %;
- au moins 40 % des 30 à 34 ans devraient être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'une qualification équivalente.

La réussite de la mise en œuvre de ces objectifs a une incidence directe sur d'autres domaines stratégiques: l'emploi, l'innovation, la recherche et le développement, la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale.

Le niveau élevé de chômage des jeunes que connaît actuellement l'Europe est le résultat d'une inadéquation des compétences et d'un manque de qualifications prévu dans la région, lesquels sont clairement liés au départ prématuré de l'école.

Sur la base des travaux réalisés dans ce domaine par les organisations et institutions participant à la présente conférence, ainsi que des débats qui se sont tenus à Sofia le 8 juin 2012, les recommandations suivantes ont été formulées:

Mesures à prendre par les gouvernements et les universités pour améliorer la formation et l'épanouissement des jeunes:

- veiller à ce que l'enseignement supérieur soit fondé sur l'intérêt général et bénéficie d'un financement durable garanti;
- garantir l'accessibilité à l'enseignement supérieur dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, en accordant une attention spéciale aux personnes défavorisées;
- analyser en permanence les besoins du marché du travail et adapter les programmes universitaires en fonction des résultats de cette analyse, tout en veillant néanmoins à un équilibre avec les recherches en cours, les réflexions de fond et l'élargissement des horizons des étudiants, et pas seulement avec le marché de l'emploi;
- accroître significativement le niveau de participation des entreprises et de la société civile à la conception des programmes, à la programmation à court et à long termes des universités et des autres institutions d'enseignement supérieur tout en maintenant leur autonomie;

- adapter les cadres nationaux de certification à la référence européenne afin de garantir une reconnaissance uniforme des qualifications de chaque personne dans tous les États membres de l'UE;
- mettre en œuvre des outils de qualité et de transparence, tels que les normes et lignes directrices européennes sur la garantie de la qualité et le système de transfert d'unités de cours capitalisables de l'Union européenne (ECTS), liés aux résultats des apprentissages qui sont vitaux pour prendre en compte la question de la qualité et de la durabilité du secteur universitaire;
- faire évoluer les méthodes d'éducation vers un apprentissage centré sur l'étudiant, dans la mesure où celui-ci permet de concentrer l'action sur les véritables talents des étudiants et de leur donner la possibilité d'acquérir des compétences plus efficacement;
- les universités doivent s'employer en priorité à faire s'épanouir des personnalités intelligentes, entreprenantes, compétentes et qualifiées, qui acquerront les capacités nécessaires, pour que la société, la culture et l'économie en bénéficient;
- des mesures doivent être prises pour mettre en valeur le potentiel que représente l'établissement de liens avec l'économie sociale et l'entrepreneuriat social.

Politiques et mesures envisageables pour réduire l'abandon précoce de l'école:

- aussi longtemps que les élèves restent dans le système éducatif, ils doivent acquérir des compétences adéquates;
- il convient de moderniser les systèmes éducatifs et de formation, d'améliorer leur qualité et leur efficacité, et de faire en sorte qu'ils fournissent aux élèves les qualifications et les compétences nécessaires pour participer avec succès au marché du travail;
- les jeunes qui sont toujours sans travail quatre mois après avoir obtenu un diplôme ou quitté l'école doivent se voir garantir soit un emploi soit la poursuite d'un enseignement ou d'une formation;
- il est d'une importance capitale d'accorder une attention particulière aux groupes de jeunes défavorisés, en insistant sur la nécessité d'une approche sensible des besoins des différents groupes. Une approche uniforme est insatisfaisante;
- il importe d'élargir l'offre primaire d'enseignement et de formation professionnels de qualité et adaptée aux besoins des jeunes. Il convient de proposer des formes mixtes de formation, qui combinent enseignement et formation professionnels avec enseignement général, ce qui est de nature à réduire l'abandon scolaire précoce. Une collaboration avec les employeurs et des synergies entre les différents niveaux d'éducation, de l'enseignement préscolaire à l'université, sont vitaux;
- il est nécessaire d'accroître la participation des parents et des communautés locales, ainsi que de renforcer la coopération entre les écoles et les entreprises dans le cadre des activités scolaires ou extrascolaires;

- des mesures réglementaires supplémentaires devraient être adoptées pour favoriser l'autonomie financière du secteur, en lui permettant d'attirer les investissements privés;
- suivre l'exemple des pratiques mises en œuvre avec succès dans plusieurs États membres (Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne et Italie) qui ont introduit un "numéro individuel d'éducation" pour chaque élève et établi un registre national des élèves;
- l'enseignement préscolaire obligatoire pour les enfants âgés de 4 ans et moins devrait être introduit pour ceux qui ont une maîtrise insuffisante de leur langue maternelle, en leur faisant suivre une formation linguistique complémentaire afin de les aider à s'intégrer dans le système éducatif et leur permettre de se socialiser.

Mesures à prendre pour soutenir la croissance et les emplois au moyen du programme de modernisation des systèmes européens d'enseignement supérieur:

- la modernisation du système de l'enseignement supérieur en Europe est une nécessité;
- une telle modernisation devrait déboucher sur une meilleure adéquation entre le type et le niveau d'éducation et les besoins du marché du travail;
- les besoins du marché du travail devraient en premier lieu être évalués au préalable et non *a posteriori*; les programmes et les champs éducatifs doivent être définis sur la base des résultats de ces évaluations;
- la responsabilité des pouvoirs publics s'appuyant sur une coopération étroite avec les représentants des employeurs est déterminante pour susciter une meilleure adéquation entre ce qu'offre l'enseignement supérieur et les besoins réels du marché du travail, en vue d'atténuer le problème de discordance entre qualifications et emplois, et de réduire le niveau global de chômage;
- Il importe de veiller à un niveau accru de mobilité parmi les étudiants européens. À cette fin, une évaluation de toutes les qualifications universitaires doit être réalisée afin de permettre une comparaison entre les offres éducatives des universités et de pérenniser le système commun de reconnaissance des qualifications qu'elles proposent;
- la mobilité accrue des étudiants européens devrait également favoriser une plus grande ouverture, une attitude pro-européenne ainsi qu'une réduction des phénomènes de nationalisme et de xénophobie;
- des prévisions à long terme du marché du travail qui indiquent la proportion attendue des personnes disposant d'une formation de niveau supérieur et de celles qui n'en disposent pas devraient être réalisées afin de prévenir le risque que l'enseignement supérieur ne "produise" des futurs employés qui n'ont aucune chance de trouver un emploi correspondant à leur niveau d'éducation.

Sofia, le 8 juin 2012
